

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

COMMUNICATION N° 2025-07(GCAP)

Date de convocation : 1^{er} décembre 2025

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 13

Absents : 9

Votants : 13

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

EXTRAIT DU REGISTRE

DES COMMUNICATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille vingt-cinq et le 16 décembre, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CASTEL.

Étaient présents : Claude BONDIL, Stéphanie COLOMBERO, Pierre POURCIN (suppléant de madame COTTRET), Benoît GAUVAN, René VILLARD (suppléant de monsieur GAY), Marcel GOSSA, Patrick VIVOS (suppléant de madame GRANET-BRUNELLO), Maurice JAYET, Marion MAGNAN, Michèle MOUTTE, Jean-Yves ROUX, Bernard CODOUL (suppléant de monsieur SPAGNOU).

Objet : Relevé des décisions du bureau du 2 octobre 2025

Le président expose :

Le procès-verbal de la réunion du Bureau reprenant les décisions adoptées lors de la séance du 2 octobre 2025 a été communiqué aux membres du conseil d'administration.

Il leur est demandé de bien vouloir prendre acte de cette communication.

Les membres du conseil d'administration ont pris acte de cette communication, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le président du conseil d'administration

Jean-Claude CASTEL

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251216-COM2025-07-GCAP-AU
Date de télétransmission : 18/12/2025
Date de réception préfecture : 18/12/2025